L'ABEILLE.

IMPRIMÉE ET PUBLIÉE, TOUS LES JOURS, PAR
JEROME BAYON.
IMPRIMEUR DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.

" Il faut que l'UNION soit conservée."

MERCREDI MATIN, 13 NOVEMBRE 1833.

POUR GOUVERNEUR:

J. B. DAWSON.

POUR MAIRE:

JOHN H. HOLLAND.

POUR LE CONGRES:

1er. district—CHARLES GAYARRE.
2d district—JAMES M. BRADFORD.

Extrait d'un acte de la Législature du 14 mars 1820.

"Art. 5. *Et il est de plus décrété* que le maire et le recorder seront choisis parmi les citoyens CHIEFS DE FAMILLE résidant dans la ville susdite à l'époque de leur élection, et qui ont toutes les *qualités requises* par les lois existantes"

Concitoyens, si la loi veut cette condition pour occuper la place de maire, jugez si le respect pour les mœurs n'exige pas encore plus impérieusement qu'on la trouve dans le candidat à la place de gouverneur de l'Etat.

Observateurs des lois et des mœurs.

Nous sommes autorisés à annoncer Mr. E. A. CANON comme candidat à la prochaine élection de RECORDER.

INTERIEUR.

NOUVELLE-ORLEANS, 13 novembre.

La malle d'hier n'a rien apporté de nouveau.

COUR CRIMINELLE.

Le nommé Philips a comparu hier devant la cour, sous la prévention de vol dans la maison de madame Cochrane, rue de Chartres. Les témoins à charge ayant été entendus, le prévenu a été reconnu coupable, et condamné à dix-huit mois de prison.

Aujourd'hui la cour aura à porter son arrêt dans l'affaire du sieur Johnson, accusé d'avoir en sa possession des billets contrefaits; et dans celle du sieur Noble, accusé de vol.

ENCORE UN ASSASSINAT!....

C'est avec un sentiment d'horreur que nous allons tracer les lignes suivantes.

M. Delphin Villeré a été assassiné lundi soir, sur son habitation; M. Descoteux fils, est dit-on, l'auteur du crime. Il a pris la fuite; et nous savons qu'on a *lancé des warrants* contre lui. Nous espérons que les officiers à qui l'exécution en est confiée, déploieront dans une circonstance aussi grave, toute l'activité que leur imposent leurs devoirs envers la société qui crie vengeance contre de tels attentats.

Il semble qu'il s'opère une réaction dans l'opinion publique *à l'égard des améliorations intérieures.* Tout le Sud paraît être en mouvement. La Caroline du Sud est à l'avant garde et la Virginie la suit de près. Le projet d'unir la baie de Chesapeak à l'Ohio par le moyen des rivières James et Kenhawa et de faire communiquer la rivière James avec Frédérickburg, par un chemin à coulisses, est en grande faveur auprès de l'*Enquirer* de Richmond. Le numéro de ce journal, que nous avons sous les yeux, rend compte de toutes les démarches et délibérations des différens comités de l'est et de l'ouest, à ce sujet.

En Géorgie et dans l'Alabama, il y a partout des assemblées où on passe des résolutions tendant à multiplier et faciliter les moyens de communication.

Notre état non plus ne reste pas oisif depuis l'élection du gouverneur Roman. D'heureuses suggestions ont été *faites, et on a commencé à les mettre à exécution. Continuons, stimulés par l'exemple de nos voisins,* et la prospérité de la Louisiane est assurée.

Un traité d'amitié et de commerce vient d'être conclu entre notre gouvernement et celui de Siam; par ce traité les bâtimens américains sont placés sur le même pied que ceux du gouvernement anglais.

Nous sommes revenus charmés d'une visite que nous avons faite à bord des *nouveaux paquebots le Mississipi* et le *Yazoo* tous deux actuellement dans notre port. Ce sont de véritables chefs-d'œuvre d'architecture navale. La description de l'un servira également pour l'autre, tous deux étant construits sur le même modèle et parfaitement semblables.

Le *Yazoo* mesure 670 tonneaux. La cabine est sur le pont et est meublée avec goût et élégance. Elle est divisée en vingt appartemens ou chambres, dont chacune contient deux lits. Les ornemens sont simples et ne consistent qu'en un beau poli bleu et blanc sur un fond en bois ciselé. On n'y trouve ni acajou brillant, ni colonnes somptueuses, ni glaces qui vous réfléchissent de tout côté. La *simplicité y domine, simplicité plus belle que toutes les recherches de l'art.*

La cabine des dames est fort jolie, et également simple; elle contient un sofa en crin, commode et élégant. On voit qu'on a recherché partout le commode plutôt que le brillant. *Un escalier conduit de cet appartement sur le pont d'en haut exclusivement destiné aux dames* et où elles peuvent jouir d'elles mêmes et de la mer sans aucune importunité.

Ces beaux navires, à tout prendre, réalisent ce qu'on a si long-temps désiré; de trouver à bord, le *confort* au quel on est accoutumé à *terre. Les descriptions ne donnent jamais qu'une faible idée des choses.* Nous recommanderons plutôt à ceux qui n'ont pas visité le *Mississipi* et le *Yazoo* de le faire de suite pendant qu'ils sont dans notre port, ils verront par eux-mêmes, et jugerons.

LE COMTE DE SOUVILLIERS.—La *Gazette* de Philadelphie contient ce qui suit:—

"Nous apprenons d'un ami qui vient de recevoir des lettres de Joseph Bonaparte que ce personnage distingué sera de retour d'Angleterre vers le printemps prochain. Les dissertations des journaux anglais au sujet des vues qu'ils lui prêtent sur le trône de France, sont purement gratuites. Ses enfants sont depuis peu auprès de lui. Son épouse est toujours en Italie et a une santé fort délicate. Elle garde la chambre depuis long-temps. L'ex-roi est, dit-on, fatigué de l'Angleterre, ce n'est pas étonnant. Il ne peut chasser de son esprit l'amère réflexion que c'est l'Angleterre qui par *ses efforts a renversé l'empire et détruit les destinées* de son frère. Il doit toujours penser dans cette situation à Waterloo et Longwood, à Wellington et Lowe. Que nos lecteurs nous pardonnent de mettre ainsi ces deux noms à côté l'un de l'autre. Malgré l'apologie de Walter-Scott, nous ne pouvons voir Lowe que du même œil que le voient l'armée et la marine anglaise, avec dédain pour sa pétition et sa cruauté. Pendant que les exploits du grand capitaine dont il a empoisonné la fin vivront à jamais sur les annales du monde, son injustice et sa bassesse seront aussi éternelles.

Le brick *Festa*, capitaine Bates, parti de Savannah pour New-Bedford, a été abandonné en mer, le 22 du mois dernier, ayant trois pieds et demi d'eau dans la cale. Le capitaine, le cuisinier, et deux matelots étaient morts. Le reste de l'équipage a été recueilli par le brick *Ware*, arrivé à Boston.

NOUVELLE DE LISBONNE.

Par l'arrivée à Boston du brick *Halcyon*, capitaine SMITH, parti de Lisbonne le 17 septembre, nous apprenons qu'il confirme la nouvelle qu'il n'y a pas eu d'affaire générale *entre les deux armées* depuis le 5, quoqu'il y eût *tous* les jours des escarmouches; le 12 les Miguélistes ont pris possession d'un couvent situé du côté Est de la ville, mais n'y sont pas *restés* long-temps, attendu qu'un navire de guerre qui se trouvait dans le fleuve, a ouvert un feu sur eux et les a *mis en déroute après leur avoir tué 750 hommes.*

Le capitaine Smith croit que cette guerre peut être encore de longue durée, car don Miguel est en possession des faubourgs de la ville, et n'en pourrait être aisément chassé, don Pédro a une *force assez imposante* en ville et dans les forts pour repousser toute attaque; en outre, il a la communication des eaux libre.

En parcourant nos liasses de journaux français reçus par le *Salem*, nous y trouvons l'article suivant qui n'a pas été publié, et qui contient les détails de la bataille du 5 septembre, entre les troupes de don Pedro, et celles de don Miguel.

LISBONNE, 10 septembre.

"Dans l'affaire du 5, le feu a duré quatorze heures. Les royalistes s'emparèrent, avec une perte de 400 hommes, des points fortifiés de Campolide et de Palma, et les conservèrent, malgré toutes les attaques de l'ennemi, qui se vit obligé de céder plusieurs autres points dominés par ces deux là. Les royalistes occupèrent Val de Pereiro, Bayada de Arrayos et le pont d'Alcantara, qui est plus vers le centre de la ville que la Junquiera. Une brigade royaliste pénétra dans la rue Saint-Joseph et s'y fortifia; mais le commandant qui la dirigeait s'étant replié sans en avoir reçu l'ordre, il fut fusillé sur-le-champ. Le général Lamas, dans la nuit du 8, reprit cette rue, et s'avança jusque sur la place adjacente, où il se battit vigoureusement. Dans une de ces rencontres Thomas Mascarenhas, chef d'état major de Villaflor, fut tué, et les rebelles hissèrent au pouvoir des troupes de S. M. quatorze voitures chargées d'argent et d'effets précieux. Et enfin l'escadre de Napier, pour se mettre hors de la portée du feu, a quitté la place qu'elle occupait entre la ville et la côte d'Almada, et est allée mouiller dans un endroit nommé Coba da Piedade, entre Terrao de Palacio et Aldea Gallega.

A M. l'Editeur de l'Abeille.

Oui, monsieur, tout homme qui parle au nom de l'humanité, a le droit d'être écouté!....

C'est ce qu'il est impossible de nier, en lisant l'article d'Hygiène publié dans votre journal du 11 novembre.

Plus équitable et non moins courageux que plusieurs écrivains distingués de notre époque, vous avez senti qu'il ne suffisait pas de critiquer le chef d'un pouvoir qui, s'appuyant sur de vieilles routines n'a rien vu de mieux à faire jusqu'à ce jour, que de s'en rapporter aux traditions d'un passé atteint par l'ignorance de la civilisation.

Vous avez compris que l'œuvre critique n'a jamais manqué à ceux qui n'ont pas craint de saisir cette arme à deux tranchans. En effet, chez tous les peuples, même dans notre belle France, de hardis démolisseurs se sont présentés dans l'arène quand il a fallu saper le pouvoir quel qu'il fût; mais qu'en est il résulté après la victoire? Les hommes nouveaux se sont hâtés de suivre les errements des anciens, comme si leur imagination toute brûlante d'activité dans la destruction, eût été contrainte par un pouvoir sur humain à devenir lente et paresseuse, pour accomplir leurs utopies, du moment où ce pouvoir tant critiqué avait changé de maître.

Laissant à la sagacité des citoyens d'une ville fière de son indépendance, à décider si les malheurs qui ont pesé sur elle proviennent de l'incurie de quelques uns de ses magistrats vous signalez non seulement le mal, mais encore *ses causes; et vous présentez des moyens généraux* pour en faire disparaître les traces, si l'on consent à suivre le plus grand nombre des conseils que votre expérience vous a dictés.

Permettez-moi cependant, monsieur, de vous présenter quelques observations.

"Vous dites *à 1. 1er. trois fois par jour, le matin, à midi* "et le soir, des tombereaux circuleront dans toutes les directions, pour enlever les immodices qui seront transportées, *non pas dans le voisinage* de la ville, mais vidées "dans un bateau destiné à cet usage, &c."

Et d'abord je dirai observer qu'il y aurait dans cette résolution, *dont les résultats seraient bien coûteux, pour la* salubrité de la ville, une source de richesse pour une compagnie qui se chargerait de ce travail; moyennant une légère *rétribution* que chaque habitant à rez-de-chaussée, propriétaire ou autre, donnerait de grand cœur, pour avoir sa banquette ou le devant de sa maison propre. Si l'on y ajoute la part que la ville voudrait bien donner pour se débarasser de ces conducteurs de charettes dont les bras seraient employés d'une manière plus profitable à des travaux du pays où l'œil d'un maître exercé pourrait veiller à ces mêmes travaux, ou se convaincra sans peine de l'utilité de cette mesure je passe à l'art 2.

2° "Le savonnage du linge dans les maisons est interdit, il y aura hors de la ville, des établissemens destinés à cet usage."

L'exécution complète de cet article me semble impraticable en ce sens qu'il généraliserait la liberté des citoyens surtout des classes peu favorisées de la fortune, qui, obligées de se livrer elles-mêmes aux soins domestiques, perdraient trop de temps (et le temps est leur gagne pain) à ces excursions lointaines, et se verraient forcées de confier à d'autres un travail qu'ils sauraient pas la facilité de faire chez eux, d'autres refuseraient; et à ora!.... quel officier suffirait à constater les contraventions.

Le mal existe, mais il n'est pas je crois entièrement où vous l'avez signalé, voyons l'effet et les causes.

Dans les maisons habitées par plusieurs locataires, le service des eaux ménagères se fait au moyen de vases ou de baquets que l'apathie des nègres laisse séjourner quelquefois des semaines entières dans des coins où ils les ont cachés parcequ'il serait trop fatigant de descendre un ou deux étages.

Pourquoi alors les propriétaires ne feraient-ils pas poser des cuvettes en forte tôle ou en plomb à chaque etage, avec des conduits au ruisseau de la cour? ils y gagneraient la conservation de leurs murs qui se trouvent souvent pétrés par les eaux, les urines et autres matières corrosives que les domestiques jettent le soir dans les cours pour abréger leur travail.

La stagnation des eaux de savon qu'ils conservent, par le même motif, engendre des insectes qui trouvent facilement un repaire avec la vicieuse manière de construire qu'on a employée jusqu'à ce jour, et ne tardent pas à faire d'une belle propriété, un cloaque infect par la décomposition de toutes ces matières.

Il est cependant un moyen simple d'obvier à l'amas de tous ces miasmes pestilentiels; ce moyen le voici:

"Que Messieurs les commissaires ou voyers de la ville veuillent bien se transporter au moins une fois par semaine dans chacune des maisons placées sous leur juridiction, qu'ils y fassent faire un balayage complet qu'ils aient le pouvoir de contraindre, si le fait, au nom de la loi (l'objet en vaut la peine) chaque propriétaire devenu responsable des locataires, à tenir sa cour propre et en bon état, de lui faire remettre immédiatement les briques ou dales cassées qui reçoivent les eaux, qu'ils veillent à ce que dans chaque maison nouvellement bâtie, la cour soit pavée en matériaux dure, granit au autre qu'il y ait une pente suffisante pour l'écoulement des eaux (ce sera un pouce et demi par toise s'il le faut) que des *gargouilles* empierres dures (conduit à d'eau) soient placées au droit des murs, que les seuils recouverts en bois, avec un anneau de fer mobile pour faciliter le nettoiement de ces gargouilles, et il n'y aura plus, je vous l'assure, aucun danger à courir; quand les savonnages auront lieu? quant à l'art. 3, il est impossible de n'en pas comprendre l'utilité, ce sera si vous le permettez, le sujet d'un autre lettre que je me propose de vous communiquer.

Il est encore un abus que vous n'avez pas signalé, et qui compromet non seulement la santé, mais encore la vie des citoyens.

Jamais peut-être les banquettes n'ont été dans un si mauvais état, et cela dans les quartiers les plus fréquentés de la ville, Rue Royale, rue de Chartres; rue de la Levée, &c., des parties de deux à trois pieds de face, six et huit pieds de surface sont entièrement dégradées. L'autorité sourde à toutes les observations qu'on lui a faites jusqu'à ce jour, semble répondre comme certain maître maçon de France qui a nom Philippe "*je ne puis que gémir.*" Et cependant, ces dégradations deviennent des réceptacles que dans les faubourgs, une eau bourbeuse, verdâtre et fétide a bientôt comblés; et l'on s'étonne de la mortalité!.. Ce n'est pas tout encore; comme pour ajouter aux dangers dont la population est entourée, on a toléré sur la voie publique, des regards d'environ un pied carré, chargés de fournir de l'eau et qui souvent la nuit ne sont pas fermés. J'ai vu plus d'un vieillard, d'un enfant, faillir se casser la jambe dans ce malencontreux piège, par suite de l'inexécution des réglemens de police qui pourtant sont précis à cet égard.

Il *conviendrait donc de modifier au moins, si* l'on ne veut pas changer le système du dallage des banquettes. Il faudrait placer les dalles d'encâdrement de telle sorte que l'eau *ne pût y séjourner, car cela cause des infiltrations* qui dégradent les joints: il faudrait aussi, que les conduites d'eau fussent récouvertes d'une partie pleine, en bois de cèdre, *avec un anneau en fer entaillé pour pouvoir les nettoyer.*

Au lieu de ces *tristes regards* (pardon du double sens) si dangereux pour la vieillesse et l'enfance, on substituerait des bornes-fontaines à trois pieds de hauteur, et l'orifice du tuyau élevé, de vingt-deux pouces au-dessus du sol, jetterait, en mettant deux par *ilet*, une quantité d'eau suffisante, pour laver la ville deux ou trois fois par jour. Ces moyens et beaucoup d'autres que le peu d'espace m'empêchent de vous signaler, contribueront puissamment à chasser le fléau qui chaque année décime si cruellement la population.

Ces moyens seront ils suivis?.... disais-je à un vieillard, cela peut-être bon, me dit-il, en souriant, *mais ce n'est pas l'usage.* Je ne sais si mon vieillard aura raison.

Veuillez, M. le rédacteur, agréer
Mes salutations respectueuses.
E. V., *un de vos abonnés.*

EXTERIEUR.

PORTUGAL.

(Extrait de la *Gazette de Madrid* du 14 septembre.)

Supplément au bulletin de l'armée royale du 1er. septembre, (partie officielle).—L'ennemi se retire sur tous les points, abandonnant tous les ouvrages qu'il avait établis dans diverses positions, et notamment à Santarem et à Alhandra. Ses chaloupes canonnières se sont aussi retirées, ayant descendu jusques vis-à-vis Lisbonne. Partout les populations accourent au devant de l'armée du roi et manifestent par leurs acclamations tout l'amour qu'elles portent à leur souverain légitime.

L'armée royale, marchant en six colonnes, a traversé rapidement toute l'Estramadure, occupant sur sa gauche Santarem, Cartaxo, Asambuja, Castanheira, Villafranca, Alhandra, &c., et sur sa droite Torres-Vedras, Gradil, Massa et Cabeza de Montachique.

Proclamation de don Miguel aux habitans de Lisbonne.

"Habitans de Lisbonne,

"Je serai bientôt au milieu de vous, entouré de ma brave armée et des habitans fidèles qui me suivent; car mon cœur paternel ne pouvait différer plus long-temps le moment de votre délivrance.

"Quels actes avez-vous vus émaner de cette souveraineté illégale et violente que les rebelles ont proclamée? Outre qu'elle agissant contrairement à tous les droits et qu'elle ne reposait pas sur la base sacrée de la légitimité, elle n'a offert à vos yeux que crimes atroces, vols, meurtres et incendies. Voilà donc le bonheur qu'elle vous promet? Conduite horrible d'une faction dont les principes ne sont que la désolation, la ruine, le sacrilège, le sang, la violation de tous les droits et des plus saintes lois des états! Habitans de Lisbonne, si, les circonstances ne vous ont pas permis d'accomplir vos loyaux desseins, ma justice infaillible saura distinguer les effets de l'oppression, des erreurs volontaires. Je pardonnerai à ceux qui, par faiblesse ou entraînés par de mauvais conseils, ont suivi le sentier de la rébellion: je leur conserverai leurs biens et leurs propriétés s'ils viennent s'unir à moi et me donnent des preuves évidentes qu'ils abandonnent sans retour cette faction coupable: au contraire, je serai inexorable et je ferai punir suivant toute la rigueur des lois ceux qui continueraient à mettre en pratique ces principes exécrables et subversifs de l'ordre.—Vous n'avez rien à craindre: ma vaillante et fidelle armée, dans son enthousiasme, ne sera pas dirigée par le ressentiment des passions: elle ne servira que pour la défense légitime du mon trône. Le moment est venu de vous décider pour faire cesser vos souffrances: moi, qui suis votre roi légitime, je vais briser les chaînes dont on vous a chargés en employant ma valeureuse armée contre ceux qui vous ont si lâchement opprimés, et qui persistent à suivre le chemin de l'iniquité et du déshonneur: pour vous, en sujets fidèles, courez à moi: unis et confians en la divine providence, nous sauverons l'autel de votre Dieu et le trône de votre roi légitime, montrant ainsi au monde l'exemple de véritable héroïsme, de l'honneur et de la vertu, qui fut toujours notre devise.

"Palais Cabeza de Montachique, 2 septembre.

"*Signé,* MOI, LE ROI."

NECROLOGE.—*Communiqué.*

Décédée dans la matinée du 11 courant, Madame CAMILLE DE FERRIET, épouse de M. *John L. Lewis.*

La mort de cette estimable dame est une perte, qu'on peut avec vérité, appeler irréparable. A la fleur de l'âge, douée de toutes les vertus, de toutes les qualités qui attirent l'affection, elle a été arrachée tout-à-coup à l'amour d'une famille dont elle faisait le bonheur. Jamais âme plus pure n'envola aux cieux!

Tendre, affectueuse, bonne il était impossible de la connaître et de ne la point aimer et estimer. Ses vertus étaient de cette nature modeste qu'on rencontre si rarement et qui en se développant elles-mêmes, se glissent insensiblement dans le cœur et y laissent une impression que ni le temps ni les évènements ne sauraient effacer.

Quoique douée des plus heureux dons de la nature, quoique faite pour plaire et briller, rarement on la voyait rechercher les joies bruyantes du monde. Sa sphère ne s'étendait pas au delà du cercle d'une famille chérie; là se concentraient ses goûts, ses plaisirs. Son ambition était de vivre en paix, de rendre heureux ceux qui l'entouraient. Toute l'énergie de son âme avait pour but le bonheur de son époux et de sa famille. Dans ses tendres soins pour ses enfans, elle montrait ce noble orgueil, cette sollicitude constante qui prouvaient mieux que de faibles expressions ne pourraient le faire, qu'ils étaient pour elle ses plus beaux joyaux. Cruel est le destin qui nous l'a ravie! En nous soumettant à la volonté de celui qui l'a ainsi voulu, répétons cette assurance qui seule peut adoucir de si cuisans regrets —"Il est un autre monde, un monde meilleur!"

Décédé hier matin, après une courte maladie, ROBERT LAWSON, fils de JOHN L. LEWIS, âgé de 2 ans et six mois.

La mort envahit les droits que sa mère a à notre douleur; il nous dispute les pleurs que nous répandons pour elle.

COMMERCIAL.

Marché de New-York, 23 octobre.

Les manufacturiers achètent le nouveau coton Upland assez facilement de 16 à 16½. Leur approvisionnement est très faible. La farine, bonnes marques de l'Ouest, continue à se vendre à $5 69. Le bœuf se maintient aux dernières cotes. Bref, nous n'avons aucun changement de prix à noter.

Vente d'Actions à New-York, le 22 Octobre.

82 Actions Banque des Etats-Unis, 107 3-4; 20 do. 107 5-8; 100 do. 107 3-4; 50 do. 107 3-8; 100 do. 107 1-4; 50 do. 107 3/4,

50	Actions Banque et Canal,	114
200	do. Banque du Commerce,	206¾
50	do. Banque de Cité,	112¼

BOSTON, 28 octobre.

Coton—Les transactions ont été très-limitées, et les prix ont fléchi depuis les derniers avis d'Angleterre, lesquelles sont défavorables aux chargeurs. Les approvisionnemens de la nouvelle récolte ont été peu considérables, et ceux de la vieille ont été réduits par les opérations des manufacturiers. Prix:—Upland 14 à 17; Alabama 16 à 18: Tennessee, point; Louisiane 16 à 17; dito. première qualité, 18 à 19; Sea-Island, 25 à 30.

LISTE MARITIME.

PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

EXPÉDIRS.

Navire Huntsville, Allen, New York,	Foster & Hutton
Goël. Amelia, Caro, Pensacole,	Capitaine
Goël. Dorchester, Salvi, Indes Occidentales,	Capitaine
Goël. San Antonio, Arenas, Havane,	J E Jolley
Goël. Libre Zoinpoaltecs, Astopol, Vera Cruz,	Lizardi frères

ARRIVES.

Navire Cumberland, Harty, de Portland.
Navire Chandler Price, Mathiew, de Philadelphie.
Brick Huron, McManners, de Portland.
Bateau à vapeur Lafourche, Gillet, du Lac Washington.
Bateau à vapeur Constitution, Pease de St. Louis.
Bateau à vapeur John Nelson, Littleton, de St. Louis.
Bateau à vapeur Ouachita, Harrison, du Grand-Gulf.

THEATRE D'ORLEANS.

JEUDI, 11 NOVEMBRE 1833

LA FIANCEE,

Opéra en 3 actes, de M. Scribe, musique de M. Auber.

Suivi de—une 1ère. représentation de

LES VIEUX PECHES,

Comédie-vaudeville en un acte de MM. Melesville et Philippe Dumanoir.

Incessamment, les débuts de M. et Mme. PERRIN.—*En attendant la première représentation de* LE PRE AUX CLERCS, opéra en trois actes.

LEGION DE LA LOUISIANE.

CONTRE-ORDRE.

CONSIDERANT qu'aux termes de l'acte de la Législature, aucune revue de la milice ne peut avoir lieu la veille d'une élection ordonnée par la loi, la revue d'inspection de la Legion de la Louisiane, qui devait avoir lieu le Dimanche 17 du courant, est renvoyée, et aura lieu Dimanche 24 de ce mois à neuf heures précises du matin.

Les chefs de corps devront transmettre immédiatement le présent contre-ordre aux officiers commandant les compagnies.

Par ordre du Brigadier-Général commandant la Légion.

J. B. PLAUCHE,
12 nov D. AUGUSTIN, aide-de-camp.

ORDRES GENERAUX,

QUARTIER GENERAL, 9 Novembre 1833.

LA revue de la Légion de la Louisiane qui avait été ordonnée pour le 1er. décembre prochain, est renvoyée au dimanche 22 du même mois pour la célébration de l'anniversaire du 23 novembre 1814.

FRANCOIS GAINNIE,
12 nov—6,3ps adjudant et inspecteur général.

CONTRE ORDRE.

LANCIERS D'ORLEANS.

LA sortie ordonnée pour dimanche prochain, ne pouvant pas avoir lieu, elle est renvoyée au dimanche ensuite 24 du courant, à la même heure et en tenue d'hiver. Par ordre du capitaine commandant.

X. LECOURT DE BILLOT,
12 nov maréchal-des-logis-chef

3EME. COMPAGNIE D'ARTILLERIE.

CONTRE ORDRE.

LA revue ordonnée pour le 17 novembre, est renvoyée au 24 du même mois, à 7 heures précises du matin, tenue d'hiver. Par ordre. ADOLPHE BAROSSE,
13 nov sergent-major

AVIS AU PUBLIC—Monsieur Coussy mon époux, s'étant avisé de me mettre sur les gazettes; je préviens le public que ce n'est pas sans motifs que je me suis absentée de chez lui, car les mauvais traitemens que je recevais de lui m'y ont forcée, quelquefois il me laissait sans nourriture. Il s'est permis de me battre pour une négresse esclave dont il s'est fait une maîtresse; il s'est permis de tirer un sabre sur moi, je me suis retirée chez ma mère, et si je n'avais pas eu une bonne mère, mes deux enfans et moi serions à plaindre.

13 nov—3 JULIE MARCOS TIO.

LES soussignés ont l'honneur d'annoncer au public qu'à dater du 20 courant, on trouvera tous les jours à leur établissement, encoignure Chartres et St. Louis, maison de M. Jinod, *Café au lait, à l'eau, Chocolat, thé simple, Bavaroise au chocolat, Bishop, &c.* Le tout servi à l'instar des maisons de Paris.

13 nov—1m MERLE & GIRODEAU.

EAU-DE-VIE—30 pipes d'Eau-de-vie, reçue par le Talma, venant directement de Bordeaux, à vendre au débarquement et chez le soussigné.

L. G. SASSINOT,
13 nov—6 rue St. Louis, No. 90

Champagne et Saucissons de Lyon.

50 PANIERS Champagne, qualité supérieure; 3 barriques Saucissons de Lyon, dernièrement reçues par le navire Olympia, du Hâvre et à vendre à des termes raisonnables, par C. G. DUCATEL & Co,
13 nov—2 rue Conti, No. 15

AVIS est par le présent donné aux personnes qui doivent à la faillite de J. J. Coiron, de solder leurs comptes sous le plus bref délai; et toutes celles auxquelles elle pourrait devoir, sont aussi requises de se présenter au soussigné, syndic.

13 nov—3 THEOD. NICOLET, sindic

LES soussignés offrent à vendre les articles suivans, débarquant du navire Talma, de Bordeaux.

100 paniers bouteilles vides,
300 paniers mi-etite superfine, marque de Champion,
50 barils vinaigre blanc

CARRIERE & BORDUZAT,
13 nov rue St. Louis, No. 11.

A LOUER.—Le magasin rue Toulouse, No. 54, dernièrement occupé par Messieurs Chabert & Schreiber, s'adresser à CARRIERE & BORDUZAT,
13 nov rue St-Louis, No. 11.

INDIENNES fonds foncés; do. clairs, blanc et noirs, bleus et blancs de marine; 6-4 mousselines de batistes; satinets de couleur; mouchoirs Randans rouges de Turquie; do. de Mdzulipatam; moleskins; Velvétines et éternelle, noires et assorties; reçus par le navire Rachel de Liverpool, et ayant droit au drawback, en vente chez

HARRISON, BROWN & CO,
13 nov rue Royale, No. 117

MAGASIN DE CHAPEAUX, BOTTES & SOULIERS,

No. 58,

RUE DE LA LEVEE, FACE AU FERRY.

LES soussignés ont l'honneur de prévenir leurs pratiques qu'ils ont reçu par différens arrivages du Nord un assortiment général des articles ci-dessus, pour hommes, femmes et enfants, qu'ils vendront en gros et en détail à des prix modérés.

N. B. Ils ont aussi en magasin, quelques caisses bons Brodequins de Russett, pour nègres, qu'ils vendront à bon marché.

13 nov—3 ROBERT & PITARD.

MAGASIN DE MARCHANDISES SECHES.

LES soussignés ont l'honneur de prévenir leurs pratiques et le public en général qu'ils ont reçu par les derniers arrivages de France un assortiment de marchandises, comme suit:

Souliers, maroquin noir et en couleur assortis, do. en prunelle, do. en satin noir, bleu, rose et blanc; Bottines pour femmes, noir et en couleur; Socles pour femmes et hommes; Manteaux en drap pour femmes; Habillements d'enfants, Casquettes, Vestes et Pantalons peluches pour hommes, Semelles et Chaussons peluches pour femmes et hommes, Capottes d'enfants en soie assorties de couleur, Canezous, Cols en Batiste, Mousseline brodés, fichus, hernani et gaze; Céphalme en mérinos et en soie; Cravattes de dames en soie, do. pour hommes en satin et gros d'Italie, écharpes, gaze et hernani; Boas, gaze et crêpe assortis de couleur; Chales barège noir, 3-4, 4-4 et 5-4; Gros de Naples en couleur et noir, uni et moiré; Rubans à ceintures, gros Grains de Paris, Dentelles en fil et entre deux, Gants en peau, en soie et fil d'Ecosse, pour hommes et enfants; parapluies 28, 30 et 32 pouces, et Ombrelles de femmes et enfants en foulards. Indiennes à meubles, do. pour robes assorties et moirée en couleur; Mérinos français et anglais, Couvertures de molton française, 8 et 9 points; Bas de soie noirs, blancs, unis et à jours, Bretelles en gomme élastique.

AUGUSTE GOUY & Co,
13 nov rue Royale, No. 189

SAUCISSONS de Lyon, de première qualité, et Sardines importés par Mme. Van Rooten & Co., Raisins verts de Malaga, &c., à vendre chez

J E LOREILHE,
13 nov encoignure de Bourbon et Douane

BOTTES, BRODEQUINS ET SOULIERS—Les soussignés viennent de recevoir par les derniers arrivages du nord, un grand assortiment des marchandises ci-dessus.

AYER & Co,
13 nov rue de la vieille-Levée, No. 40

A LOUER—La maison en briques à deux étages, (ayant une grande cour,) située rue Tchoupitoulas, entre Julie et St. Joseph. Pour les conditions, s'adresser à TOURNE & BECKWITH,
13 nov. rue de la Nouvelle-Levée, No. 28 & 29

VIEUX WHISKEY—500 barils vieux whiskey de Monongahela; 100 demi barils dito. à vendre par TOURNE & BECKWITH,
13 nov rue de la Nouvelle-Levée, No. 28 et 19

IL a été logé à la paroisse Jefferson, le nègre ATHANASE, appartenant à Louis Vivant; PAULLEY, mulâtresse, appartenant à M. Townson de la Nouvelle-Orleans.

13 nov JACQUES CHARBONNET, shériff

PAROISSE D'ORLEANS.

COUR DES PREUVES—*Cour des Preuves*—Vente par le Régister des Testamens—Lundi 25 du courant, à 4 heures de l'après-midi, il sera vendu devant mon bureau, les effets mobiliers appartenant à la succession de feu Wm. C. Ashe.

Conditions de la vente: Comptant.

Par ordre de la cour,
13 nov W F C DUPLESSIS, rég.

PAROISSE D'ORLEANS.

COUR DES PREUVES.—Vente par le Régister des Testaments.—Mardi, 17 Décembre 1833, à midi, j'exposerai en vente, à la Bourse, pour compte de la succession de feu Wm. C. Ashe, trois négresses nommées Earter, Hester et Mathilda.

Conditions de la vente: 6 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.

Par ordre de la cour,
W F C DUPLESSIS, rég.

N. B. Les actes de vente seront passés devant B. W Miller, notaire public, aux frais des acquéreurs. 13 nov

LE soussigné offre à vendre à des conditions avantageuses les objets suivants, ayant droit au *drawback*:

350 caisses sucre blanc,
45 milliers cigarres de la Havane,
300 barrils eau de vie blanche de 32 dégrés,
18 demi pipes eau de vie de 4ème. preuve,
300 barriques vin de Côte,
1200 caisses vin Muscat,
de Paniers bouteilles vides,
900 paniers huile,
75 balles amandes,
60 paniers cuignolet,
100 caisses savon de Marseille,
40 balles de bouchons,
500 sacs de do.
600 caisses vin de Bordeaux de divers qualités,
150 do de Liqueurs de 1ère. qualité,
50 do de Vermicelle.
300 sacs de café, 250 barrils whisky, 90 do. de Crieux, 60 barrils vin blanc, 70 boite de Thé de diverses qualités, 400 caisses de savon de *James Blake & Co.*, 600 demi caisses do. do. 1200 caisses savon du pays, 200 barrils de graisse, 400 caisses chandelles de suif, 75 do de blanc de baleine, No 4, 5 et 6, 200 ditto de raisins, 300 ditto d'Amidon, 300 ditto de Morues, 30 sacs de poivre.

F. H. PETITPAIN,
13 nov Encoignure Chartres et Toulouse.

Rue Royale, No. 216, entre les rues St. Anne et Orléans.

VOILQUIN,

ARCHITECTE DE PARIS, élève de l'académie royale d'Architecture de France, a l'honneur d'offrir ses services aux habitans de cette ville: les grands travaux qu'il adirigés, soit comme architecte de l'hospice des Quinze-Vingts et des jeunes aveugles et d'autres maisons dépendantes des hospices de Paris, ainsi que les entreprises particulières qu'il a faites comme constructeur, parmi lesquelles on peut citer *trois maisons dont une rue de l'Université,* de la valeur de $122,000 et dont il a les dessins en portefeuille, l'ont mis à même de joindre à une théorie savante, une laborieuse pratique.

La stagnation des affaires en France, l'ayant décidé à s'expatrier, il espère que les habitans de cette belle cité, voudront bien l'honorer de leur confiance, soit pour composer divers projets de maisons, établissements publics, monumens, etc., en faire les plans ou les mettre au net et enfin en suivre l'exécution s'il y a lieu, s'engageant à ne recevoir aucun honoraire, si ses travaux ne sont pas exécutés conformément aux règles de l'art, à dire d'Expert.

Il se chargera aussi de donner des leçons de dessin linéaire, pour *la Géométrie, la coupe des pierres, le trait de la charpente, de la menuiserie, y compris l'art de l'escalier et le trait de la serrurerie,* soit en ville ou dans tout établissement quelconque; ayant professé pendant dix ans à Paris, il a plus de cinq à six cents modèles à offrir aux élèves qu'on voudra bien lui confier.

13 nov.

AVIS CONCERNANT LE COMMERCE.

AYANT retardé la publication du *Registre Annuelle et Commerciale* jusqu'au 10 décembre prochain, pour être à même de le donner le plus correctement possible, je prie les personnes qui ont changé leur domicile depuis le 1er. novembre courant, de laisser leurs adresses chez MM. Gaux & Sollée, rue St. Louis, No. 65, et celles qui désireraient y faire insérer des avis, d'avoir à les envoyer avant le 25 courant.

PRIX DES AVIS:

Français, Anglais et Espagnole,	$12.
Français et Anglais,	8
Une seule langue seulement,	5
Souscription au Livre,	2,50

12 nov—12

PIGEONS RARES.

A VENDRE en débarquement du navire Ballochan, un bel assortiment de PIGEONS de toutes espèces, consistant en Egyptiens, Polonais, Marabous, &c. S'adresser à bord du navire. 12 nov—2

500 BOITES Sardines à l'huile, nouvellement arrivées,
60 Paniers Champagne, excellent;
20 Barils Vin blanc de Graves;
10 Quarts pipes Vin vieux de Ténériffe;
50 Caisses Vin rouge Margaux, Médoc, (qualité supérieure);
100 do. do. Médoc;
80 Sacs Maïs blanc en grains; à vendre en gros ou en détail par J. B. COLLA & Co,
12 nov—1 rue Bienville, No. 16

UN jeune homme ayant une bonne écriture, connaissant l'Anglais, le Français et l'Espagnol, ainsi que la tenue des livres, et ayant travaillé plusieurs années en Europe, désire se placer dans une maison de commerce de cette ville. S'adresser pour renseignements à *Messrs. Miramond O'